

## ÇA S'EST PASSÉ EN MAI

### Au sein de la commune



**08/05/23** - Commémoration du 8 mai 1945

**13/05/23** - Atelier auto massage avec Carole Courant à la Médiathèque.



### Au sein de Grand-Poitiers

**25/04/23** : Réunion publique mi-mandat GP à Rouillé

**04/05/23** : Réunion publique mi-mandat GP à St Georges les Baillargeaux

**09/05/23** : Bureau communautaire

**16/05/23** : Réunion publique mi-mandat GP à Buxerolles.

**22/05/23** : Comité local de Grand Poitiers Est (Haute Vienne)

**23/05/23** : Réunion publique mi-mandat GP à Chauvigny.

**25/05/23** : Conférence des Maires.

## Le maire vous emmène tous les mois à la découverte d'une entreprise ou d'une association de la commune. Ce mois-ci il s'agit de Rémi Marsilla, mandataire immobilier indépendant du réseau Optimhome.

Habitant de Bignoux, Rémi Marsilla exerce sur la commune son activité de conseiller immobilier indépendant, depuis septembre 2022. Mandataire pour le réseau Optimhome, il travaille en collaboration avec un autre conseiller, Guillaume Bonnin.

Spécialisé dans l'achat/vente et la gestion/location des biens immobiliers, il exerce sur toute la France mais son secteur de prédilection reste la Vienne et principalement le secteur de Bignoux.

Dans ce cadre-là, il propose divers services :

- Estimation gratuite des biens (pour la vente, succession, patrimoine).
- Chiffrage des travaux et de la mise aux normes.
- Conception de plan 3D (projection virtuelle).
- Possibilité de visite virtuelle des biens.
- Home staging.
- Accompagnement lors de l'achat : travail en collaboration avec un notaire et avec Séverine ROYER, courtière CAFPI ; négociation avec les notaires.

Il travaille aussi en collaboration avec des artisans et professionnels locaux qui seront à même de vous proposer leurs services : cuisiniste à Montamisé, décoratrice d'intérieure à Poitiers, professionnels de second œuvre, couvreur, diagnostiqueur immobilier...

Nouveaux services à venir : vente de maisons neuves, viager, estimation des biens patrimoniaux.

Vous pouvez le joindre du lundi au dimanche à partir de 9h.

**Contact : Rémi MARSILLA (Optimhome) : 06.49.71.60.85**

**remi.marsilla@optimhome.com**

Marsilla Remi



### MAIRIE

1 rue du Bignolas  
86800 Bignoux

Tél. : 05 49 61 21 91

Fax : 05 49 46 10 73

contact@bignoux.fr

www.bignoux.fr

: @bignoux

**Lundi, Mercredi,  
Jeudi et Vendredi :**

9h-12h & 14h-17h

**Mardi :** 14h-19h

### MÉDIATHÈQUE

Tél. : 05 49 61 35 40

biblio\_bignoux@yahoo.fr

Permanence d'accueil :

**Mercredi :** 10h-13h & 14h-19h

**Vendredi :** 15h-18h

**samedi :** 10h-12h

### ÉCOLE PUBLIQUE

Tél. : 05 49 61 21 53

site.ac-poitiers.fr/bignoux/

### CANTINE ET GARDERIE

Tél. : 05 49 37 86 27

### DÉCHÈTERIES :

#### Bonnes

**Lundi, Mardi et Vendredi :**

14h-17h45

**Mercredi et Samedi :** 8h-11h45

#### Sèvres-Anxaumont

**Lundi, Mardi :** 8h-11h45

**Mercredi, Jeudi et Samedi :**

14h-17h45

#### Saint-Julien l'Ars

**Lundi, Mercredi, Vendredi et**

**Samedi :** 8h-11h45 & 14h-17h45

**Jeudi :** 8h-11h45

Mise en Page :

Vanessa Valade

Responsable de la publication :

Emmanuel Bazile

# La G@zette du Bignolas

## Juin 2023

*Édito du Maire*

Chères Bignolaises, chers Bignolais,

Nous approchons des vacances scolaires estivales.

Cette période s'accompagne des traditionnelles festivités auxquelles la population est chaleureusement invitée.

Les 18 juin et 1<sup>er</sup> juillet, Bignoux sera en fête.

Tout d'abord le 18 juin, le comité des fêtes organisera son traditionnel vide-greniers et le 1<sup>er</sup> juillet, Grand-Poitiers dans le cadre du lancement de la saison 2023, du festival « Itinérance », offrira un concert.

Ce 1<sup>er</sup> juillet à partir de 17h00, une exposition sur la commune de BIGNOUX sera présentée par l'association du Patrimoine Bignolais, permettant à chacune et chacun de la découvrir tout au long de la soirée. La partie restauration sera organisée par le Comité des fêtes et le Carrefour des âges. Un grand merci à ces trois associations.

Sans oublier le concours de Pétanque ouvert aux habitants de Bignoux et leurs amis le samedi 17 juin à partir de 14 heures au boulodrome. Nous vous y attendons nombreux

J'en profite également pour remercier toutes les associations bignolaises et tous les acteurs économiques de la commune pour leur implication dans la vie locale. Tous les mois dans cette publication vous est présenté l'un d'entre eux ou l'une d'entre elles. Ils et elles participent à la vie et au dynamisme de notre village.

En juin, c'est aussi le moment où la végétation pousse !!!

Nos services sont à pied d'œuvre pour le désherbage manuel, mais certains d'entre vous considèrent que ce n'est pas encore assez rapide.

Je vous l'accorde, régulièrement je fais le tour de la commune et cela ne me plaît pas non plus. Cependant, je sais que mes agents des services techniques font leur maximum, pour que notre commune reste accueillante et je souhaite ici les remercier.

N'oublions pas que les produits phytosanitaires utilisés jadis, ne le sont plus depuis notre arrivée à la mairie.

Afin de venir en aide aux services municipaux, j'invite tous les habitants à entretenir les espaces publics aux abords de leurs propriétés. Je tiens à remercier celles et ceux d'entre vous qui le font déjà.

J'en profite également, pour vous demander de bien vouloir veiller à ce que vos végétaux ne débordent pas sur la voie publique (trottoirs, routes...), il en va de la sécurité de tous.

Pour terminer, vous le savez, je suis extrêmement vigilant sur les dépenses communales et notamment en fonctionnement.

J'ai réuni, il y a quelques mois les associations, le personnel communal et les enseignants afin de leur expliquer la forte évolution des dépenses énergétiques et je les ai invité à baisser les températures à l'intérieur des bâtiments, veiller à l'extinction des lumières, à la fermeture des portes et fenêtres...

Je viens de faire un bilan avec le groupe Energies Vienne sur nos consommations gaz et électriques. Celles-ci sont toutes en baisse et certaines significativement !!!

Je souhaite donc, toutes et tous vous remercier pour votre collaboration et votre participation à la baisse des dépenses communales.

Il faudra ainsi continuer !!!

Faire les efforts ensemble pour que notre commune puisse continuer à se développer et se dynamiser, c'est aussi cela, la solidarité !!!

Je vous souhaite un excellent mois de juin.

Bien cordialement,  
Emmanuel BAZILE, Maire

## MÉDIATHÈQUE

### ATELIER « DO IN » AUTOMASSAGE :

Un atelier Do In automassage animé par Carole Courant a eu lieu à la médiathèque le samedi 13 mai. Le Do In, vient des mots Tao et Yin. Descendant du Yoga et ancêtre du Qi Gong, il ne vise pas seulement à la détente du corps mais surtout à le « purifier », à permettre la libre circulation de l'énergie dans le corps et ainsi à favoriser la longévité.

Dans cet atelier, le souffle et les mains sont utilisés lors de l'enchaînement de postures, étirements, pressions, afin de prendre conscience du corps et de le libérer de ses tensions. La séance s'est terminée par un Kototama (les 5 sons essentiels A I U É O).

### Prochain atelier : samedi 1<sup>er</sup> juillet à 10h.

Inscription à la médiathèque de Bignoux. Ouvert à tous. (Places limitées).

Tarif : 5€/pers.

<https://acontrecourant-bienetre.com/>

### Date à retenir : Samedi 14 octobre : Concert soul du groupe « Mari-vers » à la salle socioculturelle à 20h30. GRATUIT.

L'inscription à la médiathèque est gratuite pour les habitants de la commune.

Horaires d'ouverture : Mercredi : 10h à 13h / 14h à 19h

Vendredi : 15h à 18h - Samedi : 10h à 12h

Contact : 1 rue de la Forêt - 86800 BIGNOUX - Nouveau local (au niveau de l'ancienne garderie)

Tél. : 05 49 61 35 40 - [biblio\\_bignoux@yahoo.fr](mailto:biblio_bignoux@yahoo.fr) - <https://bm-bignoux.departement86.fr/>



## AIDE AUX DEVOIRS

Depuis maintenant 20 ans, Yolande Chartier, habitante de Bignoux vient effectuer bénévolement l'aide aux devoirs auprès des enfants de l'école J-Y. Cous-teau. La municipalité et le maire, Emmanuel Bazile ont donc souhaité la remercier pour son dévouement de longue date.

Dans le cadre du service périscolaire, chaque mardi et jeudi de 17h à 18h30, elle prend en charge les enfants 2 par 2 pour les faire travailler plus efficacement.

Pour en bénéficier, il suffit d'inscrire les enfants au préalable auprès du service périscolaire.

Seule cette année, d'autres personnes bénévoles seraient les bienvenues pour accompagner Mme Chartier à mener à bien ce service. Seul un niveau scolaire de primaire étant requis, chacun d'entre vous et à même d'y participer. N'hésitez pas à vous adresser à la mairie si vous êtes intéressés.



## NUISANCES SONORES

Nuisances sonores autorisées sur la commune de Bignoux uniquement :

**En semaine : 8h30/12h00 et 13h30/19h00**

**Samedi : 9h00/12h00 et 14h00/18h00.**

**Dimanche et jours fériés : 10h00/12h00.**

## LE RÔLE DE CHACUN

### ▶ LE MAIRE

Pivot en matière de prévention de la délinquance dans sa commune, le maire est chargé de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi du dispositif.

Un protocole peut être signé entre le maire, le préfet et le commandant de groupement afin de définir les modalités pratiques et les procédures d'évaluation du dispositif.

### ▶ LES RÉSIDENTS

Sensibilisés aux phénomènes de délinquance ou cours des réunions publiques, les habitants du quartier doivent adopter des actes élémentaires de prévention : surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants, ramassage de courrier, signalement aux forces de l'ordre des faits d'incivilités, des démarcheurs suspects, ...

### ▶ LA GENDARMERIE

Le dispositif est strictement encadré par la gendarmerie qui veille à ce que l'engagement citoyen ne conduise pas à l'acquisition de prérogatives qui relèvent des seules forces de l'ordre.

Les relations entre les habitants d'un quartier et la gendarmerie s'en trouvent alors renforcées.

## À RETENIR

▶ Engagement du maire dans le champ de la prévention de la délinquance et de la tranquillité publique.

▶ Renforcement des solidarités de voisinage en créant ou recréant du lien social.

▶ Renversement du sentiment d'insécurité : rassure les citoyens et dissuade les délinquants potentiels.

contactez votre brigade de gendarmerie :



## POUR UN ENGAGEMENT SOLIDAIRE

PARTICIPATION CITOYENNE

GENDARMERIE NATIONALE





### OPÉRATION «UN HÔPITAL POUR LES ENFANTS».

Suite à la course solidaire organisée le 6 avril dernier au profit de l'association « Un hôpital pour les enfants », les élèves et enseignants de l'école J-Y Cousteau ont collecté la somme de 1294,90€.

Le mercredi 26 avril, ces derniers ont remis le chèque de leur collecte à Gilles Kéo, directeur de l'association.

L'association «Un hôpital pour les enfants », basée au CHU de Poitiers, œuvre au quotidien afin d'améliorer, en collaboration avec les soignants, l'accueil et les conditions d'hospitalisation des enfants et adolescents. Si vous voulez en savoir plus sur cette association : <https://www.hopitalpourenfants.fr/>



### CÉRÉMONIE DU 8 MAI À BIGNOUX.

La cérémonie de la commémoration de la victoire du 8 mai 1945 a eu lieu à Bignoux, en présence d'une trentaine de personnes et des 2 nouveaux porte-drapeaux de la commune : Pierre Auger et Jean-François Lebault.

A la suite du discours du Maire, Emmanuel Bazile, une élève de CM de l'école de la commune a lu le message adressé par l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants) à cette occasion.

Un vin d'honneur a été ensuite servi à l'issue de la cérémonie à la mairie.



### « ITINÉRANCE » À BIGNOUX

#### SAMEDI 1<sup>ER</sup> JUILLET À LA SALLE SOCIOCULTURELLE.

**A 17h :** Visite et exposition organisées par l'association Patrimoine Bignolais.

**A partir de 19h00 :** Restauration et buvette sur place

**A 20h30 :** Concert des **Haïdouti Orkestar** (1h) scène à côté de la salle socioculturelle – Gratuit.

Installée dans le paysage musical international depuis bientôt une double décennie, notre bande de gaillardes et gaillards musiciens venus de Turquie, de France, de Roumanie et de Serbie continue de brasser les cultures. Tantôt aux côtés du trompettiste Ibrahim Maalouf; tantôt sur les routes, ménageant de prestigieuses escales comme celles du Nice Jazz Festival, du festival Django Reinhardt, ou encore celui des Musiques sacrées, à Fez.

<https://youtu.be/sOSHilPI1XA> - <https://youtu.be/nJ8mdIXFzgk> - <http://tchekchouka.com/project/haidouti-orkestar>

**A noter :** Le public est invité à apporter sa gourde, son fauteuil, son transat ou sa couverture pour s'asseoir dans l'herbe.

## LE DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE

### UNE DÉMARCHE PARTENARIALE ET SOLIDAIRE

Instaurée pour la première fois en 2006, la démarche de participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier en les associant à la protection de leur environnement.

Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Il n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie.

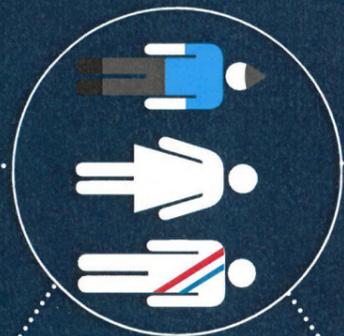
Il complète les autres actions de prévention de la délinquance susceptibles d'être conduites au sein de la commune (opération tranquillité vacances, opération tranquillité seniors, réunions de sensibilisation, développement de la vidéoprotection,...).

## PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION CITOYENNE



### IDENTIFIER

Recenser les quartiers concernés



### SUSCITER L'ADHÉSION

Organiser une réunion publique



### FAIRE SAVOIR

Communiquer (presse, tv) et proposer l'installation d'une signalétique dissuasive



### RENFORCER LA VIGILANCE

Sur signalement, provoquer l'intervention de la gendarmerie



### ENTREtenir LE LIEN

Procéder à des bilans réguliers



## CARREFOUR DES ÂGES

Le « Carrefour des Âges » suspend ses activités durant la saison estivale **SAUF LA MARCHÉ** et dès septembre, nous serons en mesure de vous proposer l'ensemble des activités suivantes.

- **Initiation à l'informatique** : tous les lundis de 14 h à 16 h à la salle socioculturelle ;
- **La marche « Les Flâneurs Bignolais »** : tous les mardis et jeudis à partir de 9 h l'hiver et 8h30 à partir du mois de mai. Rendez-vous au parking de la salle socioculturelle ;
- **Art floral** : une fois par mois le jeudi à 19h à la salle socioculturelle ; le tarif est de 26 € par séance ( les fournitures étant incluses) ;
- **Couture, broderie, crochet**... tous les vendredis de 14h30 à 18h ;

A compter du mois de septembre jusqu'à décembre, le montant de l'adhésion sera calculé à partir de la date d'inscription ; pour participer à tous ces ateliers, il vous appartient de vous acquitter de cette cotisation auprès de :

- ✓ Jacques ROCHE au 06 09 52 04 95
- ✓ Didier ANGER au 06 98 43 43 02



## PATRIMOINE BIGNOLAIS

Prochaine réunion **vendredi 9 juin 2023 à partir de 14h30.**

Les anciens élèves peuvent déjà se faire inscrire pour la rencontre du samedi 16 septembre (Tél. 06.20.01.50.79 ou 05.49.44.91.31). Sont concernées toutes les personnes nées avant 1960 ayant été scolarisées sur Bignoux.

**Assemblée Générale de l'Association : le mardi 27 juin à 20h30 salle socio-culturelle.**

Objet : création d'une nouvelle association pour le yoga. Le pot de l'amitié clôturera cette soirée.

### Histoire du Château des Martins

Evocation historique à travers les siècles. En passant du temps des « seigneurs » avec une maison de maître à la période moderne avec un château, découvrant en même temps la transformation de la société.

Ce livre écrit par Chantal Popilus, déléguée des Amis du patrimoine Lavousien en collaboration avec le patrimoine Bignolais, édité par la SRAC ( Société de Recherches Archéologiques du Pays Chauvinois) vous sera présenté le **lundi 5 juin à 18h** salle du Patrimoine en présence de Max Aubrun, Président de la SRAC.

Si vous êtes intéressé(e) par cette histoire, vous êtes invité(e) à participer à cette réception ouverte à tous.

Vous pourrez également vous procurer cet ouvrage en téléphonant au 06.20.01.50.79.

**Mardi 13 juin** La Croix Rouge – vestiboutique – sera présente à la salle polyvalente de Sèvres-Anxaumont de 12h30 à 16h30. Ouvert à tous.

Samedi 1er juillet : Itinérance 2023

**Le Pôle Action Culturelle et Communication de Grand Poitiers présente son programme « itinérance 2023 ».**

**L'Association du patrimoine Bignolais présentera ce jour, salle socio-culturelle, à partir de 17h, une exposition photos « Bignoux en images »**

Vous pourrez découvrir la vie des habitants de cette commune rurale entre les années 1900 et 2000

### Citations :

« Rien n'est jamais fini, il suffit d'un peu de bonheur pour que tout recommence » E.Zola

« Le savant n'est pas l'homme qui fournit les vraies réponses, c'est celui qui pose les vraies questions » Claude Lévi-Strauss

## VIGILANCE SÉCHERESSE

Marqué par une sécheresse préoccupante, le département de la Vienne est en niveau de vigilance. L'eau manque sous terre. Les faibles pluies restent en surface.

Grand Poitiers Communauté Urbaine et Eaux de Vienne vous demandent de renforcer vos efforts d'économie d'eau.

Pour plus d'informations : grandpoitiers.fr/eau et eaux-devienne.fr



LE CLIMAT CHANGE, L'EAU DEVIENT RARE  
ÉCONOMISONS-LA!

grandpoitiers.fr/eau

Eaux de Vienne

GRAND POITIERS  
COMMUNAUTÉ URBAINE

## 5 gestes pour économiser l'eau

Couper l'eau quand on se savonne les mains



Se servir de la chasse d'eau à double commande en fonction des besoins

Utiliser une gourde et la remplir avec l'eau du robinet



S'il reste de l'eau dans un pichet ou un verre, l'utiliser pour nourrir les plantes plutôt que de la jeter

Lors d'une constatation de fuite : contacter la personne chargée des réparations



Eaux de Vienne  
SVEEF



Massages & Soins bien-être

Carole COURANT EI(\*)  
06 74 68 09 56

"Le bien être au présent"

**ATELIER "DO IN"  
(AUTOMASSAGE)  
À LA MÉDIATHÈQUE DE  
BIGNOUX  
LE SAMEDI 1 JUILLET 2023**

**RDV À 10H00**

**DÉBUT DE LA SÉANCE À 10H15 (DURÉE 1H)**

**OUVERT À TOUS (ADULTES, ADOS, ENFANTS)**

**TARIF : 5€ / PERS. – PLACES LIMITÉES**

Inscription à la Médiathèque de Bignoux

1 rue de la forêt 86800 BIGNOUX - 05 49 61 35 40 - biblio\_bignoux@yahoo.fr

<https://www.acontrecourant-bienetre.com>  
Scannez et prenez rendez-vous pour une séance



Suivez-moi



## IMPÔT SUR LE REVENU

### DÉCLARATION DE REVENUS ANNUELS

La date limite pour faire sa déclaration de revenu est le **8 juin 2023** pour le département de la Vienne

### GÉRER MES BIENS IMMOBILIERS UN NOUVEAU SERVICE EN LIGNE POUR LES USAGERS PROPRIÉTAIRES

Les contribuables auront jusqu'au **30 juin 2023** pour le faire. Ensuite, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration.

**POUR PLUS DE DÉTAILS VOIR LA GAZETTE DE MAI**



(\*) Entreprise individuelle - (\*) TVA non applicable Art. 293B du CGI  
SIRET 918 439 134 00009 - APE 98.04Z - Siège administratif : 20 bis rue de Limbre 86440 Migné-Auxances

## ESPACE ÉCOUTE & VOUS

**A compter du 1<sup>er</sup> juin 2023, l'espace Ecoute & Vous accueillera 2 nouvelles personnes :**

**- Myriam AYMONIER :** réflexologue plantaire et crânienne avec une approche émotionnelle et de la réflexologie aux bols Kansu.

**Elle sera présente tous les lundis et mardis de 9h à 18h sur RDV au 07.64.80.87.90**

**- Stéphanie PELGE :** Psychothérapeute et Praticienne en Thérapie Cognitive et Comportementale (TCC) avec une spécialisation auprès des adolescents

**Elle sera présente tous les mercredis et jeudis de 9h à 18h sur RDV au 07.71.27.28.19.**

**2 nouvelles prestations seront proposées par Yasmine dès le 1<sup>er</sup> juin :**

- Thème en numérologie :
- La numérologie est un formidable outil de connaissance de soi.

Elle permet de découvrir votre personnalité profonde, les buts et les motivations qui vous poussent à agir. Mais aussi, de déterminer ce qui ne fonctionne pas dans votre vie et de modifier des trajectoires. Enfin, grâce à ses prévisions, elle vous aide à déterminer les moments propices pour agir, et comprendre pourquoi le moment n'est peut-être pas toujours venu de changer des choses.

La détermination de votre nom, prénom et de votre date de naissance découle rarement d'un pur hasard. Et comme les signes astrologiques qui peuvent avoir de grandes caractéristiques qui colorent votre personnalité, il en est de même des chiffres qui composent votre thème.

**Les 16 et 17 septembre 2023 (samedi et dimanche) Yasmine animera une formation en numérologie sacrée.**

**- Accompagnement des femmes en reconversion dans les métiers du « bien-être » (énergéticienne, naturopathe, kinésologue) :**

- Accompagnement sur 10 semaines pour créer et développer une activité professionnelle qui a du sens.

**Renseignements : 06.78.80.56.51**



## GYM VOLONTAIRE

**Assemblée générale** de la gym volontaire de Bignoux :

**Mercredi 28 juin à 20h à la salle socioculturelle.**

Contact : gvbignoux@gmail.com



**Pour démarrer le Week end festif  
De notre village**

**LA PÉTANQUE BIGNOLAISE  
ORGANISE UN CONCOURS AMICAL DE PETANQUE EN DOUBLETTE  
4 PARTIES LIMITEE A 1 HEURE**

POUR LES HABITANTS DE BIGNOUX ET LEURS INVITES  
OUVERT A TOUS (Licencié(e) ou non)

**SAMEDI 17 JUIN 2023  
14 HEURES AU BOULODROME**

**INSCRIPTIONS GRATUITES SUR PLACE**

Coupes aux premières équipes

Venez nombreux vous amuser  
Ambiance conviviale assurée

## RECHERCHE BÉNÉVOLES POUR LE VIDE-GRENIERS

**Le comité des fêtes recherche des bénévoles pour le vide greniers**, à partir du **lundi 12 juin** pour le traçage (même sur des petits créneaux horaires).

Toute participation est la bienvenue.

**Réunion à la salle socioculturelle le mercredi 7 juin à 18h30 .**

Contact au 06 98 50 28 55





## DISTRIBUTION DES COMMANDES DE SAUCISSONS



Les commandes de saucissons seront distribuées lors d'une permanence unique  
**jeun de 11h00 à 12h00 sur la place du marché à côté de M. Courgette.**

Si vous n'êtes pas disponibles ce jour-là, merci de contacter Clotilde au 06.17.97.78.55.

**La fête de l'école aura lieu le samedi 24 juin 2023**



## AGENDA DE LA COMMUNE DATES À RETENIR



DATE	ASSOCIATIONS	ÉVÉNEMENTS ET LIEUX
<b>JUIN</b>		
02-juin	ACCA	Assemblée Générale - Local chasse
03-juin	Carrefour des âges	Sortie champêtre
04-juin	Placomusophiles	Bourse d'échange-salle socioculturelle
17-juin	Pétanque Bignolaise	Concours des habitants
18-juin	Comité des fêtes	Vide grenier - salle socioculturelle
24-juin	APE	Fête de l'école à l'école ou salle socioculturelle
27-juin	Patrimoine Bignolais	Salle socioculturelle
28-juin	Gym Volontaire	Assemblée Générale-salle socioculturelle
29-juin	Cap Théâtre	Assemblée Générale-salle socioculturelle
<b>JUILLET</b>		
01-juil	Médiathèque	Atelier do in auto massage avec Carole Courant
01-juil	Grand Poitiers	Festival Itinérance (animation culturelle)
02-juil	Pétanque Bignolaise	12 heures de Bignoux (licenciés)
02-juil	Poitiers Trap	Concours de la ligue Poitou-Charentes
<b>AOÛT</b>		
26-août	Comité des Fêtes	Marché des producteurs - salle socioculturelle
<b>SEPTEMBRE</b>		
12-sept	Gym volontaire	Rentrée
21-sept	APE	Boum de rentrée - salle Roland Copin
21-sept	Carrefour des âges	sortie annuelle
28-sept	APE	Assemblée générale - Salle Roland Copin
<b>OCTOBRE</b>		
14-oct	Médiathèque	Concert Soul - salle socioculturelle
21-oct	Carrefour des âges	Thé dansant - salle socioculturelle
<b>NOVEMBRE</b>		
29-nov	Médiathèque	Atelier jeux vidéo
<b>DÉCEMBRE</b>		
7 ou 14-déc	APE	Soirée Noël - salle socioculturelle
09-déc	Carrefour des âges	Repas Noël - salle socioculturelle
10-déc		Marché de Noël - salle socioculturelle



Massages & Soins bien-être

Carole COURANT EI(\*)  
06 74 68 09 56

"Le bien être au présent"

organise une



**RANDONNÉE  
HARMONISATION  
EN FORÊT DE MOULIÈRE**

**LE 23 JUIN 2023**

RDV à 9h15 à la Mairie de Bignoux

**Départ à 9h30**

- Atelier Do In
- Méditation guidée

Durée estimée : 2h30 - Inscription par sms au 0674680956

Tarif : participation libre et consciente

<https://www.acontrecourant-bienetre.com>  
Scannez et prenez rendez-vous pour une séance



Comité des fêtes

# BIGNOUX

## VIDE GRENIERS

### Dimanche 18 JUIN

Salle socioculturelle

Déballage dès 6h30 - 2€ le ml  
Emplacement voiture à partir de 5ml  
**SANS RESERVATION.**

**BUVETTE et RESTAURATION SUR PLACE**

Tel.Infos : 05 49 61 02 21- 06 86 47 03 93 - 06 98 50 28 55

Email : fetes.bignoux@orange.fr

# RAPPEL

## CONCOURS PHOTO



La 1<sup>ère</sup> édition ayant rencontré un beau succès, la municipalité a donc décidé de lancer une 2<sup>nde</sup> édition du concours photo.

Il est réservé aux habitants de Bignoux.

Le thème est «flore et faune en forêt de Moulière»

**3 photos au format JPEG** de bonne résolution par participant maximum. Elles devront être envoyées à la mairie à [contact@bignoux.fr](mailto:contact@bignoux.fr) ou déposées via un clé USB au plus tard le **31.08.2023**

La photo gagnante sera en couverture de l'agenda et recevra un prix d'une valeur de 100€, la seconde un prix d'une valeur de 50€ et la troisième un prix d'une valeur de 30€.

inscription au concours obligatoire (avec cession de droit d'auteur et de droit à l'image) à faire en mairie ou par demande à [contac@bignoux.fr](mailto:contac@bignoux.fr)

## RENTRÉE SCOLAIRE 2023-2024

Inscription/admission à l'Ecole J.-Y. Cousteau pour la prochaine rentrée pour les nouveaux élèves et notamment les enfants nés en 2020 devant rentrer en petite section de maternelle.

L'inscription se fait dès à présent en mairie.

L'admission a lieu dans un second temps en prenant contact avec la directrice de l'école.

### Contact école :

Téléphone : 05 49 61 21 53 ou adresse mail : [ce.0860125u@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0860125u@ac-poitiers.fr)

<http://sitesecoles.ac-poitiers.fr/bignoux>

# RAPPEL